



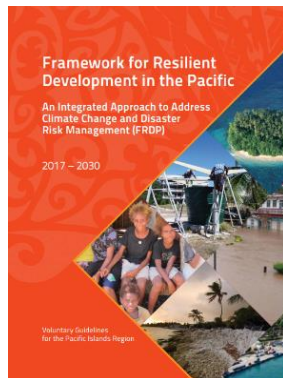
Note d'information (mise à jour en janvier 2021)

Avancement du CDRP et du PRP

Table des matières

Contexte.....	2
Point sur les progrès réalisés depuis la décision des chefs d'État et de gouvernement	2
Mise en œuvre des dispositifs de gouvernance du PRP	2
Pôle de soutien au PRP – collaboration entre le Secrétariat général du FIP, la CPS et le PROE..	3
Groupe spécial du PRP	3
Réunion bisannuelle pour la résilience dans le Pacifique.....	4
Groupes de travail techniques.....	4
Action publique	7
Élaboration du CDRP et examen des dispositifs de gouvernance du PRP.....	7
Charte du PRP (traduite en français)	7
Gouvernance et engagement.....	7
Sensibilisation à haut niveau	7
Campagne en faveur du CDRP et du PRP aux niveaux national et régional	8
Engagement de la jeunesse.....	8
Affiliation au PRP.....	9
Outils et produits.....	9
Normes pour la résilience dans le Pacifique	9
Cadre de suivi-évaluation du CDRP	9
Outils de sensibilisation et communication	10
Ressources	12

Contexte



Le Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (CDRP) a été approuvé par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum à l'occasion de leur sommet de septembre 2016. Le CDRP est le cadre régional d'ensemble pour le changement climatique et la gestion des risques de catastrophe, qui fournit à différents groupes de parties prenantes des orientations stratégiques de haut niveau à caractère volontaire.

Lors de l'adoption du CDRP, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum, par le biais de la Déclaration de Pohnpei : *Renforcer la résilience du Pacifique face aux changements climatiques et aux risques de catastrophe*, ont invité l'ensemble des partenaires du développement, le secteur privé et la société civile à se joindre aux États et Territoires insulaires océaniques afin de soutenir les principes et la mise en œuvre de cette déclaration par la participation de représentants de haut niveau à un nouveau Partenariat pour la résilience dans le Pacifique.

La mise en place du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique (PRP), qui associe plusieurs parties prenantes de manière inclusive et appuie le CDRP, témoigne d'efforts concertés visant à fournir et accroître les capacités à faire face au changement climatique et au risque de catastrophe en mobilisant de multiples intervenants.

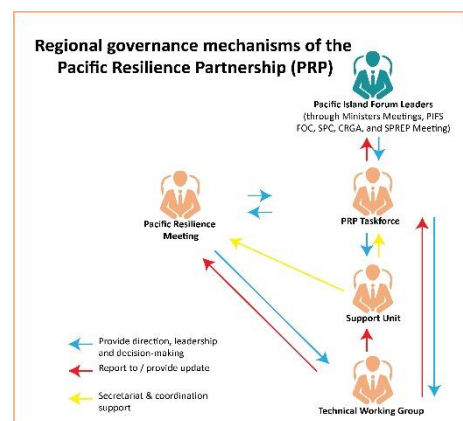
En septembre 2017, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum ont approuvé pour une période probatoire de deux ans un ensemble de dispositifs de gouvernance pour le PRP. En 2019, ils ont prolongé cette période d'essai d'un an, sous réserve que l'efficacité et l'efficacité de ces dispositifs de gouvernance fassent l'objet d'un examen, un rapport devant leur être remis en 2020. Ils ont également demandé un *rapport sur la poursuite de l'élaboration du CDRP dans l'esprit de l'Accord de Paris*.

Point sur les progrès réalisés depuis la décision des chefs d'État et de gouvernement

Mise en œuvre des dispositifs de gouvernance du PRP

Composition des dispositifs de gouvernance du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique :

1. Groupe spécial
2. Réunion bisannuelle pour la résilience dans le Pacifique
3. Groupes de travail techniques
4. Pôle de soutien



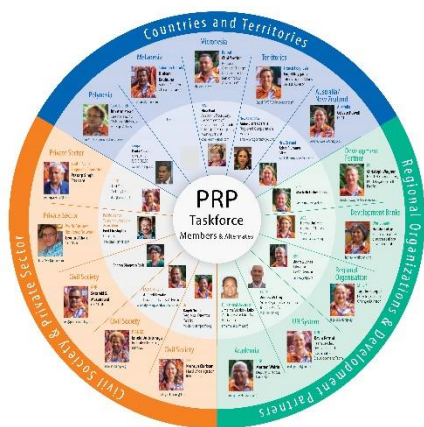
Pôle de soutien au PRP – collaboration entre le Secrétariat général du FIP, la CPS et le PROE

Pour mettre en œuvre la décision des chefs d’État et de gouvernement des pays membres du Forum, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (FIP), la Communauté du Pacifique (CPS) et le Programme régional océanique de l’environnement (PROE) ont créé en 2017 le pôle de soutien au PRP. Il a d’abord été chargé de faciliter la mise en place du groupe spécial du PRP, première étape essentielle et importante de la mise en œuvre des dispositifs de gouvernance du PRP. Ensuite, il a dû aider le groupe spécial à atteindre ses objectifs de manière efficace, et coordonner et organiser la Réunion bisannuelle pour la résilience dans le Pacifique et les groupes de travail techniques. Le pôle de soutien veille également à ce que l’ensemble des activités et interventions du PRP respectent les principes de base du CDRP et du PRP, et à ce que les recommandations d’action et conseils techniques dispensés soient coordonnés et cohérents.

L’examen des dispositifs de gouvernance du PRP réalisé en 2020 a montré que les travaux du pôle bénéficient d’un soutien et d’une approbation sans réserve, l’objectif étant qu’ils soient poursuivis et renforcés.

Les ressources destinées à appuyer le pôle de soutien au PRP se composent à la fois de fonds mis à disposition par les bailleurs existants et de fonds ordinaires des trois organisations. L’examen a montré comment chaque organisation a pu réaffecter les ressources existantes afin de se mettre en conformité avec la décision des chefs d’État et de gouvernement des pays membres du Forum. Enfin en 2019, l’Australie et l’Union européenne (dans le cadre du PACRES) ont alloué des fonds supplémentaires pour soutenir ces travaux.

Groupe spécial du PRP



La philosophie du PRP, qui se manifeste au travers de l’action du groupe spécial, repose sur le principe d’une égalité de représentation de la société civile et du secteur privé aux côtés des gouvernements, des organisations régionales et des partenaires internationaux et autres partenaires clés.

Le groupe spécial du PRP a pour fonction de synchroniser les orientations et les conseils en vue d’une mise en œuvre efficace du CDRP. Il a été créé afin d’« améliorer », « promouvoir » et/ou « orienter » l’action en faveur de la résilience et soutenir les nombreux acteurs du PRP. Depuis son entrée en fonction en 2018, le groupe spécial a amélioré les instruments stratégiques, les initiatives en lien avec la gouvernance et l’engagement, ainsi que les outils et produits

de partage de connaissance et d’information, d’apprentissage et d’orientation concernant le renforcement de la résilience.

Dans le sillage de l’appel à candidatures (la composition actuelle figure à l’annexe 2), le groupe spécial s’est réuni pour la première fois du 22 au 24 mai 2018 à Suva, au Secrétariat général du FIP. Parmi les membres océaniques représentant les États et Territoires de la région, la Polynésie française a été désignée à la présidence du groupe. La réunion a été co-présidée par le Programme régional océanique de l’environnement (PROE), en qualité de représentant des organisations régionales et des partenaires, et l’Organisation du secteur privé océanique (PIPSO), en qualité de représentante de la société civile et du secteur privé. Tous trois occupent ces fonctions sous l’impulsion vigoureuse de la présidence depuis la création du groupe spécial. Depuis, la composition du groupe n’a quasiment pas

évolué. Sur les 28 membres et suppléants en place, seuls 4 ont changé. Toutefois, la participation et la mobilisation des représentants des sous-régions pourraient être encore renforcées et font partie des potentiels points à améliorer mis en évidence par l'*examen des dispositifs de gouvernance du PRP* effectué début 2020.

Voilà maintenant 2 ans que le groupe spécial a été créé, et la transition des membres fait actuellement l'objet de discussions, ce qui contribuera au maintien de la dynamique actuelle et à son renforcement au profit de la région et de sa population.

Réunion bisannuelle pour la résilience dans le Pacifique

La première Réunion bisannuelle pour la résilience dans le Pacifique, qui s'est tenue à Suva en mai 2019, a permis de mettre de nouveau à l'épreuve l'action collective du PRP. Elle avait pour thème « *Quels avenir pour la jeunesse dans un Pacifique résilient ?* » Sa démarche de responsabilité partagée et inclusive, de la planification à l'exécution, rend cette réunion unique. En effet, tous les événements sont coordonnés, organisés, soutenus et animés par une multitude de partenaires – la totalité des spécialistes émanant de divers groupes de parties prenantes, signe d'un véritable esprit de diversité et d'intégration, dans le droit fil des principes du CDRP et du PRP. Cette première réunion a été saluée comme un événement historique¹, authentique et pertinent² preuve qu'un véritable partenariat peut ouvrir la voie à de meilleurs résultats et à des réalisations plus nombreuses.



La première Réunion pour la résilience dans le Pacifique a attiré plus de 300 participants représentant les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile, les universités, les institutions spécialisées des Nations Unies, les organisations régionales, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, et a montré que l'esprit collectif peut être mis à profit pour créer une dynamique, dans une volonté de changement. La prochaine édition est prévue en 2021, mais les modalités de son organisation dépendront des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

Groupes de travail techniques

Cinq (5) groupes de travail techniques ont été créés depuis 2019. Ils rassemblent des organisations possédant une expertise des enjeux actuels et nouveaux ciblés par leurs travaux, notamment 1) le financement des risques de catastrophe, 2) la mobilité humaine, 3) la gouvernance des risques et les cadres législatifs, 4) la gestion de l'information et des connaissances et 5) la localisation. Ils font également office de groupes d'experts ou de groupes de réflexion sur les questions spécifiques qu'ils traitent actuellement et, certains pays étant confrontés à de multiples menaces en raison de la pandémie de COVID-19 et du risque cyclonique, ils offrent une plateforme de travail collectif aux parties prenantes, à l'appui des interventions nationales. La diversité de leurs membres est un témoignage supplémentaire des efforts concertés du groupe spécial et du pôle de soutien pour faciliter et permettre un engagement et une participation inclusive de multiples acteurs en faveur de

¹ <https://www.sprep.org/news/building-pacific-resilience-we-are-stronger-together>

² Remarque de Lori Hieber-Girardet, Directrice régionale de l'UNDRR, lors de la réunion de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe en Asie-Pacifique <https://www.facebook.com/PacificResiliencePartnership/photos/pcb.2338718103065420/2338715069732390/?type=3&theater>

l'amélioration des actions de renforcement de la résilience. Les groupes de travail techniques sont également une importante source d'informations et de réseaux, tant à l'échelon régional que national.

1. Financement des risques de catastrophe

Le groupe de travail technique a mis en place une feuille Excel/base de données partagée regroupant des informations sur les articles et les initiatives relatifs au financement des risques, afin d'avoir une idée plus précise de l'influence de la pandémie. La base de données comprend également des rapports techniques sur les produits de financement des risques disponibles, émanant de différentes organisations. L'objectif est de partager la base de données avec les ministres des Finances afin de mettre à leur disposition les dernières informations sur le financement des risques. La base de données comprendra également une note d'orientation à l'intention de ces mêmes ministres.

Un rapport sur le financement des risques dans le Pacifique, qui fait la synthèse des instruments disponibles et des informations sur la réaffectation des ressources en raison de la pandémie de COVID-19, est en cours d'examen par la Banque mondiale, et peut être ajouté à la base de données pour être utilisé par les pays.

Quant à l'objectif initial du groupe de travail technique, à savoir l'évaluation du potentiel d'adaptation des instruments de financement de l'action climatique et des risques de catastrophe existants ou en cours d'élaboration dans le Pacifique pour y intégrer une fonction de préparation anticipée aux catastrophes, ou « financement basé sur les prévisions », il pourrait être nécessaire de le revoir afin de prendre en compte la pandémie de COVID-19 ou des crises sanitaires similaires dans le cadre des fonctions de financement basé sur les prévisions.

Autre domaine que le groupe de travail technique envisage d'examiner : les perspectives de financement de la crise et les travaux ciblés qui pourraient en découler.

2. Mobilité humaine

Le groupe de travail technique a procédé à un exercice de recensement interne au début de cette année pour cerner le type de capacités et de services offerts par ses membres ainsi que l'objectif de leurs travaux et, ce faisant, recenser les lacunes et les possibilités de synergies.

Des travaux sont également en cours pour mettre le Pacifique en relation avec le Groupe de haut niveau sur les déplacements internes créé par le Secrétaire général des Nations Unies, afin de faire entendre la voix du Pacifique à l'échelle mondiale et de mettre en lumière les problématiques de cette région. Des informations ont notamment été communiquées aux missions du Pacifique basées à Suva, et des explications données sur la raison d'être du Groupe de haut niveau, à savoir la production d'un rapport contenant des renseignements et des recommandations sur les activités des États membres, qui permettra d'établir lesquelles sont susceptibles de conduire à la formulation et à la mise en œuvre de politiques à l'échelle mondiale. Le dialogue avec le Pacifique devrait avoir lieu début novembre.

Le Gouvernement suisse continue de manifester son soutien à la question de la mobilité humaine par l'intermédiaire de ce groupe de travail technique, en contribuant aux modalités de financement.

3. Gouvernance des risques

Le recensement des mesures de réponse régionales dans le Pacifique, effectué dans le cadre d'un accord-cadre entre le Secrétariat général du FIP et la FICR couvrant 16 pays

anglophones, et entrepris par le groupe de travail technique sur la gouvernance des risques, a été finalisé et communiqué au groupe spécial du PRP et aux autres membres des groupes de travail techniques. Le rapport de ce recensement sera un document appelé à évoluer, et servira de référence pour dresser l'état des lieux des mécanismes de gouvernance visant à soutenir l'aide régionale et internationale dans le Pacifique. D'autres groupes de travail techniques ont fait remarquer que cet exercice sera également utile aux travaux actuellement menés en partenariat avec la CPS dans le cadre du Plan d'action de la Déclaration de Boe, qui portent sur le soutien du mécanisme de coordination régionale de l'aide humanitaire et des activités de réponse en cas de catastrophe.

Un recensement de la législation relative au changement climatique, à la gestion des risques de catastrophe (GRC) et aux urgences sanitaires, et de sa capacité à répondre à différents types de risques, en particulier aux pandémies et aux poussées épidémiques, est également en cours de réalisation. Ce recensement portera sur 5 à 8 États océaniques.

Le groupe de travail technique s'est également associé au pôle de soutien au PRP pour organiser et mener à bien le tout premier webinaire du PRP.

4. Gestion de l'information et des connaissances

Une stratégie/des actions en cinq points ont été élaborées pour orienter l'objectif et les travaux du groupe de travail technique :

- Intermédiation des connaissances – réaliser un état des lieux national, mais sous un angle régional, en tirant des enseignements des pays ayant déjà fait l'objet d'un état des lieux et en les appliquant à un état des lieux régional, c'est-à-dire en envisageant des entretiens ou une enquête en ligne.
- Élaborer des études de cas – en examinant les pratiques internationales/réseaux mondiaux de résilience ayant déjà fait l'objet de tels travaux. Climate & Development Knowledge Network (Réseau de connaissances sur le climat et le développement)/Five C's (Cinq C), réseaux océaniques.
- Compilation régionale du rapport d'évaluation de la gestion de l'information et des connaissances – tous les enseignements tirés ont été compilés sur la base du processus en cinq étapes. Mesure de l'avancement.
- Possibilités offertes par la Plateforme de données océaniques et l'Australia Pacific Climate Partnership, qui souhaitent accroître les financements et rechercher des financements supplémentaires auprès de ces groupes ou du Projet d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience en Océanie (PACRES)

5. Localisation

Un travail collectif de recensement des activités de localisation humanitaire menées par les partenaires à l'échelon national a été entrepris dans toute la région, par le biais d'une enquête en ligne. 123 organisations de 21 États et Territoires insulaires océaniques actives dans différents secteurs ont répondu à l'enquête. Un consultant rémunéré par le Humanitarian Advisory Group (Australie), qui est également membre du groupe de travail technique, a été engagé pour élaborer le rapport sur le travail de recensement, qui devrait être terminé d'ici à la fin septembre. L'étude et les données recueillies s'appuieront sur les principes de la localisation propres au Pacifique et tiendront compte des mesures prises en réponse à la pandémie de COVID-19.

Action publique

Élaboration du CDRP et examen des dispositifs de gouvernance du PRP

Lors de leur Sommet de 2019, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum ont appelé poursuivre l'élaboration du CDRP dans l'esprit de l'Accord de Paris et ont prolongé d'une année supplémentaire, jusqu'en 2020, les dispositifs de gouvernance du PRP, sous réserve de l'examen de leur efficacité et de leur efficience.

Le Secrétariat général du FIP a engagé un consultant pour entreprendre les deux examens simultanément étant donné la relation et les liens entre les deux décisions relatives au renforcement de l'action publique (CDRP dans l'esprit de l'Accord de Paris) et des institutions (dispositifs du PRP), ce qui est indispensable à une mise en œuvre efficace.

L'examen achevé début juin 2020 a permis de constater que le CDRP n'est pas incompatible avec l'Accord de Paris, et que le PRP offre des possibilités de coordination et de collaboration accrues, et qu'il a déjà eu des résultats positifs dans ce contexte. Des possibilités d'amélioration du CDRP et du PRP ont été mises en évidence, sur lesquelles le groupe spécial et le pôle de soutien au PRP sont censés se pencher.

Le document destiné au Comité des représentants officiels des pays membres du Forum, qui demande aux chefs d'État et de gouvernement d'approuver la prolongation des dispositifs de gouvernance du PRP pour une année supplémentaire, jusqu'en 2021, année du prochain sommet, s'appuie sur les résultats de l'examen. Le Comité soutient cette recommandation et attend l'approbation des dirigeants océaniques à l'occasion de leur prochaine réunion virtuelle.

Charte du PRP (traduite en français)

La Charte du PRP a été approuvée par le groupe spécial en 2020 et oriente le mandat du PRP, son rôle et ses responsabilités, les principes régissant son fonctionnement, la gouvernance, l'adhésion et les dispositions administratives. La Charte peut contribuer à définir « l'image de marque » du PRP.



Gouvernance et engagement

Sensibilisation à haut niveau

Dans le sillage de la décision prise par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum en 2019, le groupe spécial a reconnu qu'il est possible de gagner énormément en efficacité en travaillant avec les dirigeants de haut niveau à l'échelle nationale, et en agissant par leur entremise. Les ministres et les représentants de la société civile sont un puissant vecteur de déploiement des interventions en faveur de la résilience sur le terrain, et il convient de les solliciter davantage.

Le pôle de soutien au PRP, en collaboration avec les membres du groupe spécial, a mis en lumière des possibilités de dialogue stratégique avec les dirigeants nationaux en 2020, notamment à l'occasion du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique, des Conférences des ministres de l'Économie et des Finances des pays membres du Forum, de la COP 26, du sommet One Planet qui s'est tenu en Polynésie française, de la deuxième conférence des Nations Unies sur les océans, et de la conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue à Brisbane, en Australie. Le groupe spécial a convenu de tirer parti de ces événements pour s'assurer le concours des dirigeants nationaux en vue du renforcement des interventions en faveur de la résilience dans les États et Territoires insulaires océaniques. D'autres

plateformes ont été recensées : la réunion du Groupe des dirigeants polynésiens, le Sommet des hauts dirigeants de Micronésie et la réunion des dirigeants du Groupe du fer de lance micronésien.

Toutefois, la pandémie de COVID-19 a nécessité de revoir ces projets. Le président du groupe spécial du PRP a écrit directement aux membres du Comité des représentants officiels des pays membres du Forum pour leur demander d'appuyer la prolongation des dispositifs de gouvernance du PRP. Son message a été transmis par l'intermédiaire du représentant polynésien du Comité. La consultation régionale prévue par le groupe de travail technique sur la mobilité humaine avec le Groupe de haut niveau sur les déplacements internes pourrait également être l'occasion de travailler directement avec les hauts-commissaires et les ambassadeurs établis à Suva.

Campagne en faveur du CDRP et du PRP aux niveaux national et régional

Une campagne en ligne est en cours au niveau national pour la mise en œuvre du CDRP et pour l'élargissement de son mécanisme de mise en œuvre, le PRP, à tous les États et Territoires insulaires océaniques.

L'une des principales missions du groupe spécial du PRP était de faciliter la compréhension de la visée stratégique et des spécificités du CDRP et du PRP à l'échelon national, la campagne mettant également en évidence les différentes approches adoptées à ce même échelon en faveur du renforcement et du développement de la résilience, et les situations dans lesquelles le CDRP et le PRP peuvent soutenir et faciliter de telles approches.

En qualité de représentant de la Micronésie au sein du groupe spécial du PRP, Kiribati a accepté d'être le premier pays à lancer cette campagne, l'objectif étant de la reproduire dans tous les autres pays. La campagne a été menée auprès des principaux acteurs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile, une journée spécifique étant réservée à chaque partie prenante. Il en est ressorti que le CDRP et le PRP sont méconnus, et que l'on peut en dire autant des mécanismes nationaux complémentaires, comme le plan d'activités conjointes de Kiribati et le Groupe national d'experts de Kiribati. Toutefois, les participants ont fait part de leur volonté d'en savoir plus et d'étudier les possibilités de s'engager plus efficacement. Les autres pays sont susceptibles de réagir différemment. Cette composante est néanmoins importante, car elle fixe un cadre de référence en ce qui concerne la sensibilisation et, plus important encore, la manière dont les cadres régionaux soutiennent réellement les efforts nationaux.

Engagement de la jeunesse



Dans le sillage de la Réunion pour la résilience dans le Pacifique, une demande spécifique des jeunes, à savoir bénéficier d'une représentation au sein du groupe spécial du PRP, a été examinée par le groupe spécial, et les représentants des organisations de la société civile ont été chargés de travailler sur cette demande et de proposer des solutions. Toujours dans le cadre de la Réunion pour la résilience dans le Pacifique, un pôle jeunesse du PRP a été mis en place sous la direction du Conseil de la jeunesse du Pacifique afin d'assurer un engagement et une participation efficaces des jeunes aux activités de renforcement de la résilience.

Une consultation régionale du pôle jeunesse du PRP était prévue pour début 2020, mais en raison des restrictions dues à la pandémie de COVID-19, elle a été organisée sous forme virtuelle avec plus de 50 jeunes participants de toute la région. Cette réunion visait à recueillir les commentaires des jeunes sur leur représentation au sein du groupe spécial du PRP et sur la manière dont ils peuvent l'optimiser.

Affiliation au PRP

Grâce à un processus d'affiliation lancé par le groupe spécial du PRP en juillet 2019, nous avons augmenté le nombre de membres officiels du Partenariat à plus de 100 organisations, dont l'ensemble des pays membres du FIP. Bien que l'adhésion au PRP soit ouverte à tous et volontaire, ce processus d'affiliation est une occasion de renforcer officiellement l'engagement des membres du PRP et de les obliger à soutenir et faciliter des interventions de qualité en faveur de la résilience à tous les niveaux de la mise en œuvre. La première phase de ce processus ayant eu des répercussions positives, des travaux sont en cours pour poursuivre sur cette lancée tout en suscitant la mobilisation nécessaire pour que le PRP demeure efficace et pertinent.

Les membres du PRP utilisent actuellement le réseau du PRP afin de faire connaître leurs travaux et de se tenir informés des possibilités qui peuvent s'offrir à eux. Ils utilisent également la page Facebook et le site Web du PRP pour partager des mises à jour et des produits du savoir.

Outils et produits

Normes pour la résilience dans le Pacifique

L'idée d'élaborer des normes pour la résilience dans le Pacifique a été défendue par le groupe spécial du PRP en novembre 2018. Le Secrétariat général du FIP a pris la direction des travaux avec l'aide du programme PREP de la Banque mondiale, et les normes ont été approuvées par le groupe spécial en novembre 2019. Afin de définir des normes adaptées aux besoins, le groupe spécial a également convenu de l'organisation d'un atelier pour que les utilisateurs potentiels puissent se familiariser avec le concept et l'outil.



Les normes, en cours d'élaboration depuis avril 2019, visent à permettre la mise en application des 10 principes directeurs du CDRP. Elles ont été élaborées afin de garantir la qualité, l'efficacité et l'intégrité du renforcement de la résilience en définissant des « fondamentaux des bonnes pratiques » et des « critères d'avancement » permettant de démontrer que les parties prenantes respectent les principes directeurs.

Ces normes s'adressent aux décideurs impliqués dans l'élaboration et la planification des politiques, aux spécialistes qui conçoivent et mettent en œuvre des interventions en faveur de la résilience, aux consultants et aux chercheurs qui donnent des conseils sur les alternatives à la résilience, aux acteurs de la société civile, bailleurs de fonds et autres.

Le recours anticipé aux normes doit permettre aux parties prenantes :

- d'améliorer la qualité et l'efficacité de la prise de décision et des pratiques en matière de résilience.
- de définir les niveaux attendus des pratiques et des progrès en matière de renforcement de la résilience.
- de diagnostiquer et auto-évaluer les progrès et planifier le parcours sur la voie de la résilience.

Un atelier régional visant à faire connaître les normes a été organisé début 2020 avec le soutien du projet PACRES de l'UE. Toutefois, en raison de la pandémie COVID-19, il a été remplacé par une consultation en ligne prévue début 2021.

Cadre de suivi-évaluation du CDRP

Le PRP, déjà chargé de coordonner et de faciliter les partenariats, aidera également à mesurer les progrès et à faciliter le suivi et l'évaluation du CDRP. Cette mission a été réaffirmée par le communiqué des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum de 2019, qui invitait le groupe

spécial du PRP à finaliser le cadre de suivi-évaluation d'ici à la fin 2021, en faisant le point sur les progrès accomplis en 2020.

L'approche adoptée pour élaborer le cadre de suivi-évaluation du CDRP consiste à commencer par comprendre les systèmes nationaux de suivi-évaluation et leurs stades de développement, car le cadre de suivi-évaluation du CDRP ne sera utile que dans la mesure où les cadres nationaux sont robustes. Dans le même temps, elle devrait s'en tenir à mesurer ce qui rend le développement résilient.

Deux produits en matière de suivi-évaluation ont été conçus en partenariat avec la CPS par l'intermédiaire du **projet de renforcement institutionnel dans les îles du Pacifique aux fins d'adaptation au changement climatique (ISACC)**, financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Ces produits sont les suivants :

1. Stratégie de suivi-évaluation du CDRP – Disponible ici : <http://www.resilientpacific.org/wp-content/uploads/2020/06/FRDP-ME-Strategy2020-e-version-V2-2.pdf>
2. Suivi, évaluation et estimation des besoins d'apprentissage du CDRP – L'étude recommande trois domaines de changement clés pour permettre l'élaboration et la mise en application d'un système de suivi-évaluation du CDRP : 1) renforcer les systèmes nationaux de suivi-évaluation de la résilience ; 2) garantir la cohérence des rapports aux niveaux national et régional ; et 3) faciliter les partenariats durables. Disponible ici : http://www.resilientpacific.org/wp-content/uploads/2020/09/Framework-for-Resilient-Development-in-the-Pacific_Needs-Assess-eversion.pdf

La prochaine phase d'élaboration du cadre de suivi-évaluation du CDRP est en cours et vise à fournir des études de cas examinant comment les systèmes nationaux de suivi-évaluation mesurent et intègrent les indicateurs de résilience, et comment cela sera pris en compte dans le cadre de suivi-évaluation du CDRP.

Une activité virtuelle d'apprentissage réciproque a été organisée par le Réseau mondial de PNA en collaboration avec le PRP afin de fournir aux petits États insulaires océaniques en développement une plateforme pour partager leurs points de vue, leurs expériences et les enseignements tirés en matière de suivi et d'évaluation de l'adaptation nationale. Des informations à ce sujet sont disponibles ici : <http://napglobalnetwork.org/2020/09/virtual-learning-event-me-for-national-adaptation-in-pacific-sids/>. Les résultats de cette activité seront présentés lors d'un webinaire du PRP, et serviront de base aux travaux d'élaboration du cadre de suivi-évaluation du CDRP.

Outils de sensibilisation et communication

Stratégie de communication et d'engagement



La stratégie de communication et d'engagement du PRP oriente la communication et les efforts du PRP visant à soutenir la mise en œuvre du CDRP. Elle définit les messages clés, le public cible, les outils et les ressources, et comporte un volet de suivi et d'évaluation visant à évaluer ses impacts.

La stratégie est actuellement mise en œuvre par l'intermédiaire des différents outils et initiatives en cours, notamment la mise à niveau du site Web du PRP, le lancement de la série de webinaires du PRP et la réactivation de la page Facebook du PRP.

Site web du PRP

Les activités sur le site Web du PRP ont repris à la suite de la récente réunion sur la stratégie de communication et d'engagement et de la présentation du plan d'action. Le site fait également office de plateforme en ligne pour faire connaître les initiatives liées au CDRP et au PRP, notamment l'inscription et l'accès à la série de webinaires.

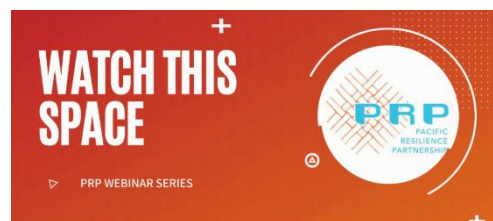
Le site Web devant être mis à jour pour être accessible et facile à gérer par le pôle de soutien au PRP, il est désormais prévu de faire appel à un consultant pour procéder à sa mise à niveau.

Depuis le lancement de la série de webinaires du PRP et la mise en ligne des enregistrements des webinaires à partir du mois d'août, le trafic sur le site Web a considérablement augmenté (à noter qu'avant le mois d'août, le trafic était nul). Le site est consultable à l'adresse suivante : <http://www.resilientpacific.org/>

Série de webinaires sur le PRP

La série de webinaires sur le PRP a été lancée par le pôle de soutien au PRP. Elle vise à permettre aux spécialistes du changement climatique et de la GRC de partager leurs connaissances et d'apprendre en continu.

De nombreux webinaires sont organisés pendant cette période de restrictions liées à la pandémie de COVID-19, mais aucun n'est spécifiquement axé sur les interventions en faveur de la résilience dans le Pacifique et destiné à un public océanien. Ils offrent une occasion de favoriser la cohésion du Pacifique par le biais des différentes parties prenantes qui contribuent activement au renforcement de la résilience. Ils peuvent également constituer une précieuse source d'information en permettant de documenter ces expériences et ces apprentissages et de les utiliser pour éclairer la mise en œuvre du CDRP, et de déterminer les domaines où le PRP peut opérer le plus efficacement.



Le CDRP et le PRP nous aident à nous mettre en relation, à agir collectivement et de manière coordonnée pour poursuivre le renforcement de la résilience de nos nations et nos communautés, et garantir ainsi leur sûreté, leur sécurité et leur bien-être futurs, en toute sérénité. Au vu du contexte, les webinaires s'appuieront sur l'expertise des multiples membres du PRP, issus d'horizons divers. Ils offrent également l'occasion de renforcer la valeur du Partenariat.

Conformément à l'esprit du Partenariat et aux modalités d'organisation de la première Réunion pour la résilience dans le Pacifique, le pôle de soutien définira les paramètres des webinaires, notamment la programmation et la logistique, le contenu et la gestion de chaque webinaire devant être sous-traités aux partenaires.

Voici les paramètres convenus pour la série de webinaires :

- Exposer les initiatives en faveur de la résilience dans un contexte de risques multiples ;
- Exposer les efforts collectifs et innovants en matière de résilience aux niveaux régional, national et communautaire ;
- Apprendre de ses pairs ;
- Favoriser et faciliter les actions visant à améliorer la résilience.

Les deux premiers webinaires ont été menés en partenariat avec les groupes de travail techniques gouvernance des risques et localisation humanitaire. Plus de 210 personnes se sont inscrites pour obtenir des informations sur le PRP et des invitations à la série de webinaires. Les webinaires qui ont déjà eu lieu sont accessibles en ligne sur le site du PRP : <http://www.resilientpacific.org/media-and-events/>

Page Facebook du PRP

La page Facebook du PRP a été réactivée après une période d'inactivité à la suite de la Réunion pour la résilience dans le Pacifique. Vous trouverez ci-dessous une synthèse de l'audience et du nombre d'abonnés :

Mois	Audience des publications	Nombre de likes de la page	Nombre d'abonnés à la page
Juin	864	1 741	1 785
Juillet	13 134	1 871	1 927
Août	3 927	32	1 964
Septembre	4 694	39	2015

Le Secrétariat général du FIP et le PROE gèrent conjointement la page Facebook et la mettent à jour régulièrement. Le pic d'audience des publications enregistré en juillet correspond à la campagne sur l'atelier virtuel du groupe de réflexion du pôle jeunesse du PRP.

Ressources

Les ressources se composent à la fois de fonds mis à disposition par les partenaires du développement et de fonds ordinaires des trois organisations qui composent le pôle de soutien. Des ressources supplémentaires étaient attendues lors de l'approbation du PRP en 2017, mais n'ont été mises à disposition qu'à la mi-2019. Ainsi, à ses débuts en 2018, les fonds du PRP se montaient à 169 223,28 FJD, soit le solde reporté des fonds australiens alloués au soutien du groupe de travail qui a élaboré les dispositifs de gouvernance du PRP.

Au départ, pour pallier le manque de ressources, les trois organisations ont réaffecté des ressources existantes issues de leurs fonds ordinaires et de fonds alloués aux projets et/ou d'aides en nature. Pour ce qui est de la structure organisationnelle, la CPS a recruté un référent CDRP/PRP avec le soutien de sa Division géosciences, énergie et services maritimes. La CPS est également la suppléante des organisations régionales au sein du groupe spécial du PRP. Le Secrétariat général du FIP a réaffecté le soutien en nature de la BASD, à savoir un agent détaché auprès du Secrétariat, pour étayer sa contribution à la mise en œuvre du CDRP et du PRP, sachant que tous les autres projets menés (PREP de la Banque mondiale, GIZ/ministère australien des Affaires étrangères et ISACC de l'USAID) participent également à l'engagement du Secrétariat et de la CPS dans ce domaine. Il a joué le rôle de coordinateur principal du pôle de soutien, étant donné que le Secrétariat du PROE et la CPS s'étaient engagés à participer directement au groupe spécial du PRP. Le PROE a utilisé ses propres ressources ordinaires et son équipe pour contribuer au pôle de soutien, ainsi qu'au groupe spécial du PRP dans le cadre de sa fonction de *membre représentant des organisations régionales*, mais également en tant que coprésident du groupe spécial du PRP.

Afin de soutenir la Réunion pour la résilience dans le Pacifique qui s'est tenue du 1^{er} au 3 mai 2019, des ressources ont été réunies en associant les réunions de la Table ronde sur le changement climatique et de la Plateforme pour la gestion des risques de catastrophe avec la réunion UE-AMCC+. Cela inclut des dons en nature de divers partenaires, sous la forme d'un soutien logistique ou d'autres dépenses, par exemple.

Un financement supplémentaire du ministère australien des Affaires étrangères et de l'UE s'est rajouté au premier semestre 2019 afin de poursuivre la mise en œuvre du CDRP, soutenir la Réunion pour la résilience dans le Pacifique et la mise en œuvre des dispositifs de gouvernance du PRP.

[fin]